

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 25/10/2019	Dossier complet le : 25/10/2019	N° d'enregistrement : 2019-4356
-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

#### 1. Intitulé du projet

Projet d'implantation d'une plateforme logistique de la société PARCOLOG GESTION sur le Parc d'Activités du Layon sur la commune de Beaulieu-sur-Layon.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> .

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une Surface Plancher totale de 37 707 m<sup>2</sup> divisé en 6 cellules de stockage. Le bâtiment sera implanté sur un terrain d'une superficie de 105 573 m<sup>2</sup> (îlots D+E) situé sur la ZAC du Parc d'Activités du Layon sur la commune de Beaulieu-sur-Layon. Le lot D est actuellement séparé du lot E par un chemin rural en cours de procédure de désaffectation et de déclassement.

Cette parcelle est actuellement non aménagée. Il n'est donc prévu aucun travaux de démolition préalablement à la construction du projet objet du présent dossier.

Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 315 m, - largeur = 125 m

La zone d'entreposage sera divisée en six cellules de stockage présentant chacune une superficie d'environ 6 000 m<sup>2</sup>.

La hauteur libre sous poutre minimale du bâtiment sera égale à 12 mètres. La hauteur sous bac moyenne sera égale à 13,38 mètres. La hauteur au faîtage sera égale à 13,67 mètres et à l'acrotère sera égale à 14,45 mètres.

L'établissement disposera d'un accès dédié à l'entrée et à la sortie des poids lourds et d'un accès dédié à l'entrée/sortie des véhicules légers.

#### 4.2 Objectifs du projet

Cet établissement est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses. Il est envisagé la présence de marchandises classées sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2.

D'une manière générale, les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- la réception des produit avec un approvisionnement par poids lourds,
- le stockage de produits dans les six cellules,
- la préparation des commandes,
- l'expédition des produits par poids lourds.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs. Les six cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage.

De plus, en tenant compte des recommandations des fiches de données de sécurité (règles d'incompatibilité, règles de stockage, etc...), il pourra être envisagé sur le site le stockage en quantités limitées (sous les seuils de la déclaration) des produits classés sous d'autres rubriques : liquides inflammables, aérosols, produits dangereux pour l'environnement, charbon de bois, etc...

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour le bâtiment des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Les déblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée et que le projet prendra en compte au stade de la conception.

Le chantier durera environ 8 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction du bâtiment
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt est destiné à être loué à des sociétés ayant besoin de surfaces d'entreposage et de bureaux.

Son exploitant la société PARCOLOG GESTION restera l'exploitant de l'établissement au titre de la législation ICPE.

Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'autorisation environnementale. Les marchandises entreposées dans les six cellules du bâtiment seront classables sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2.

L'activité qui sera exercée sur le site consistera en la réception de marchandises par poids lourds, en leur entreposage sur racks, en la préparation de commandes et en leur expédition par poids lourds.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'autorisation environnementale au titre de la législation ICPE (rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tableau des surfaces planchers	
Entrepôt 35 907 m <sup>2</sup>	
Locaux de charge 600 m <sup>2</sup>	
Bureaux - Locaux sociaux 1 200 m <sup>2</sup>	
TOTAL 37 707 m <sup>2</sup>	
Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 315 m, - largeur = 125 m	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lot D + E  
ZAC du Parc d'Activités du Layon  
Beaulieu-sur-Layon (49 750)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 49° 19' 23" N Lat. 00° 36' 00" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 2 n° 520014636 "Forêt de Beaulieu" est située à 540 mètres environ sans continuité à l'Est du terrain d'assiette du projet objet du présent CERFA, séparé par la route et des activités logistiques. Il s'agit d'un site intéressant principalement pour l'avifaune, comportant des espèces caractéristiques des landes et boisements, dont des espèces rares ou peu communes en Maine-et-Loire.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone montagneuse.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site protégé par un arrêté de protection du biotope le plus proche est le site des Grèves de la Loire de la Daguinière au Thourel situé à environ 14,3 kilomètres au Nord-est du terrain d'assiette.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette est situé à environ 14,3 kilomètres au Sud-ouest du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Créé en 1996, ce Parc naturel régional regroupe 117 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement 2ème échéance du Maine-et-Loire - Infrastructures routières et ferroviaires du réseau national approuvé par arrêté préfectoral du 19 décembre 2014.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beaulieu-sur-Layon compte deux sites inscrits (Pont Barre et ses abords et Extension du site de Pont-Barre). Ils sont situés à environ 1,2 kilomètres du site. La commune voisine de Moze-sur-Louet est incluse dans la zone tampon des biens inscrits sur la liste du patrimoine UNESCO "Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes". Au plus près cette zone tampon est à 960 mètres au Nord du terrain d'assiette.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour déterminer les zones humides sur le terrain d'assiette du projet, des sondages à la tarière à main ont été réalisés. Le relevé de ces sondages est joint en PC n°1. Les sondages ont mis en évidence la présence ponctuelle de sols caractéristiques de zones humides, essentiellement localisés au niveau des fossés peu profonds ainsi que sur quelques dépressions topographiques. La carte d'implantation de ces zones humides est jointe en PC n°1.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN n'est recensé sur la commune de Beaulieu-sur-Layon. Aucun PPRT n'y est non plus recensé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL n'est recensé sur la commune de Beaulieu-sur-Layon.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beaulieu-sur-Layon ne se situe pas dans une des zones de répartition des eaux du département du Maine-et-Loire.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de captage AEP sur la commune de Beaulieu-sur-Layon.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beaulieu-sur-Layon compte deux sites inscrits (Pont Barre et ses abords et Extension du site de Pont-Barre). Ils sont situés à environ 1,2 kilomètres du site.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est situé à 1,3 km au Nord du site NATURA 2000 Directive Habitats FR5200622 "Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le site de la Corniche Angevine (site n°49 SC 69 a) implanté sur le versant sud de la Loire, entre les communes de Rochefort-sur-Loire et Chalonnes-sur-Loire. Au plus proche, ce site classé est situé à 4,3 kilomètres à l'Ouest du terrain d'assiette de l'opération PARCOLOG GESTION.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé sur le réseau public de distribution d'eau potable de la commune de Beaulieu-sur-Layon. Le réseau est exploité par la SAUR (agence des Ponts-de-Cé). La totalité de l'eau brute provient de la nappe alluviale de la Loire. Elle est captée et traitée à Rochefort-sur-Loire.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La carte de l'état des données des risques naturels de la commune de Beaulieu-sur-Layon indique que le terrain d'assiette du projet est situé dans une zone de sensibilité faible au risque de remontée de nappe. Il n'est pas prévu de drainage du terrain préalablement à la construction du bâtiment.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition dans le cadre du chantier ni évacuation de terres lors de la phase de terrassement (équilibre déblais remblais).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiment, voiries, parkings, réseaux, etc...).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'implantation de l'établissement PARCOLOG GESTION est un ensemble bocager fonctionnel : prairies, boisements et haies, fossés et mares. Des inventaires faune-flore ont été réalisés sur le site en 2019. La carte en PC n°2 permet de constater qu'aucun habitat, ni espèce végétale patrimoniale n'a été observé sur le site. Pour la faune, les enjeux sont significatifs pour plusieurs taxons. Une note de synthèse du diag biodiversité est jointe en annexe n°2. Il est prévu une demande de dérogation espèces protégées en lien avec la présence de lézards, d'amphibiens et du Grand Capricorne.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est situé à 1,3 km au Nord du site NATURA 2000 Directive Habitats FR5200622 "Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes". Vallée alluviale d'un grand fleuve dans sa partie fluvio-maritime et fluviale, en particulier le val endigué et le lit mineur mobile, complétée des principales annexes (vallons, marais, côteaux et falaises). Outre son intérêt écologique, le site présente une unité paysagère de grande valeur et un patrimoine historique encore intéressant, malgré les évolutions récentes. Le projet objet du présent CERFA n'est pas susceptible de présenter un impact sur le site NATURA 2000 voisin.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones humides relevées sur le terrain d'assiette présentent des fonctionnalités limitées : collecte et stockage partiel des eaux de ruissellement, avec un effet de drainage marginal, du fait du faible gabarit des fossés et de la topographie peu marquée des terrains ; développement ponctuel d'une flore hygrophile sur les dépressions. Néanmoins, une partie de ces ZH sera impactée par le projet. Le plan d'implantation de l'établissement avec figuration des ZH est en PC n°1. Une déclaration au titre de la rubrique 3.3.1.0 est prévue (superficie de ZH impactée < 1 ha).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du présent projet est situé dans le parc d'activités Anjou Actiparc du Layon sur la commune de Beaulieu-sur-Layon. Le terrain est un ensemble bocager fonctionnel : prairies, boisements et haies, fossés et mares.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beaulieu-sur-Layon n'est concernée par aucun PPRN et par aucun PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beaulieu-sur-Layon n'est concernée par aucun PPRN et par aucun PPRT.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité prévue dans cet établissement consiste en le stockage de marchandises combustibles courantes. Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On envisage que de l'ordre de 100 poids lourds et 120 véhicules légers transiteront chaque jour sur le site. L'infrastructure existante (Autoroute A87 et RD160) permettra d'accéder directement au site sans traverser de zones d'habitations
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations auront pour unique origine les moteurs des véhicules (poids lourds, véhicules légers et chariots élévateurs) ainsi que les avertisseurs de recul des chariots élévateurs. Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est prévu. La vitesse des PL sera limitée sur le site et les moteurs seront à l'arrêt pendant les phases de chargement et déchargement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique, s'appliquant à des marchandises diverses.</p> <p>Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.</p> <p>Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'établissement ne présente que peu de risques de pollution atmosphérique.</p> <p>Les seuls rejets atmosphériques sont les rejets des véhicules à moteur circulant sur le site et les rejets de la chaudière gaz.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de son activité de logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Les eaux usées domestiques seront traitées sur le site par un dispositif d'assainissement autonome.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>De l'eau potable sera utilisée pour des besoins sanitaires ainsi que pour l'arrosage des espaces verts. Il n'y aura pas d'usage d'eau industrielle sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de logistique produit essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation.</p> <p>Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent dossier porte sur la construction d'une plateforme logistique sur la commune de Beaulieu-sur-Layon dans le parc d'activités Anjou Actiparc du Layon. Le projet prévoit la création d'un entrepôt composé de six cellules avec deux plots de bureaux en saillie de la façade Nord . L'ensemble de l'entrepôt est de plain-pied. Le volume des bureaux est sur deux niveaux. Le terrain présente une topographie relativement plane avec une légère déclivité orientée Sud-Nord.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent dossier porte sur la construction d'une plateforme logistique sur la commune de Beaulieu-sur-Layon dans le parc d'activités Anjou Actiparc du Layon. Le parc d'activités fait partie du réseau départemental des Anjou Actiparcs avec une localisation à proximité d'un axe structurant, un parti d'aménagement qualitatif privilégiant certaines parcelles pour l'accueil d'activités consommatrices d'espace. Cette zone est donc totalement dédiée à de l'activité.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Après vérification auprès de la DREAL Pays de Loire, nous avons recensé un avis à prendre en compte pour l'analyse des effets cumulés sur la commune de Beaulieu-sur-Layon : il s'agit du projet PARCOLOG GESTION sur le lot G-I de la ZAC du Parc d'Activités du Layon. Ce projet consiste en la création d'une plateforme d'entrepôt présentant une surface plancher totale de 24 740 m<sup>2</sup> divisé en quatre cellules de stockage de 6 021, 5 996, 5 996 et 5 996 m<sup>2</sup>.

- Effets cumulés sur l'eau : Il n'y aura pas d'effet cumulé sur les eaux. Les 2 projets s'inscriront dans l'arrêté Loi sur l'eau de la ZAC.
- Effets cumulés sur l'air : Les impacts des deux projets seront liés aux émissions des véhicules (PL et VL) et aux rejets des chaudières gaz. Aucun des deux projets ne sera source d'émissions polluantes autres que celles pré-citées. On peut en conclure qu' hormis l'accumulation des émissions de gaz de combustion des engins à moteurs et des chaudières au gaz, aucun autre impact n'est identifié sur la qualité de l'air.
- Effets cumulés sur le sol : Les impacts liés à l'utilisation du sol sont localisés sur les parcelles concernées par chaque projet. Aucun effet cumulé ne peut être mis en évidence.
- Effets cumulés sur la faune et la flore : les deux projets n'ont pas d'impact particulier sur la faune et la flore en dehors de leurs terrains d'assiette. Il n'est donc pas attendu d'effets cumulés sur la faune et la flore pour ces deux projets.
- Effets cumulés sur le bruit : Compte tenu de la proximité de l'autoroute A87, et de la distance entre les deux projets, il n'y aura pas d'effet cumulé sur le bruit.
- Effets cumulés sur le trafic : La majorité des VL et des PL de chaque projet transitera par l'A87, l'échangeur et la route d'accès à la ZAC du Parc d'Activités du Layon sans traverser de zones d'habitations.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Comme indiqué plus avant, une partie de des zones humides recensées sur le terrain d'assiette sera impactée par le projet. Le plan d'implantation de l'établissement avec figuration des ZH est en PC n°1. Une déclaration au titre de la rubrique 3.3.1.0 est prévue (superficie de ZH impactée < 1 ha). Les surfaces impactées seront compensées. La carte d'implantation des zones humides est en PC n°1.

Un diagnostic faune/flore/habitats naturels a été établi sur le secteur de l'îlot D-E de l'Actiparc du Layon, sur la commune de Beaulieu-sur-Layon au moyen de treize passages qui ont été réalisés sur le site entre février et septembre 2019. La note de synthèse de ces inventaires est en PC n°2.

Le site d'étude est un ensemble bocager fonctionnel : prairies, boisements et haies, fossés et mares.

- Amphibiens, les enjeux sont concentrés sur la mare au sud du site et sur les fossés. Les espèces de Tritons crêté, Triton palmé et de Grenouille agile évoluent ici entre les boisements et les mares en passant par les prairies et les fossés.
- Insectes, des traces d'insectes saproxyliques du type du Grand capricorne sont à signaler sur deux arbres.
- Reptiles, le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies ont été observés en bordure du chemin et au niveau des lisières du boisement. En conséquence, il est prévu une demande de dérogation espèces protégées.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pièce complémentaire n°1 : Inventaire zones humides Pièce complémentaire n°2 : résultats des inventaires faune flore

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARIS

le.

25-10-2019

Signature

  
GERANT